

**RÉUNION CONJOINTE 2013 DE LA
PLATEFORME OCÉANIENNE POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE
ET DE LA TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE
PACIFIQUE**

À l'invitation du Gouvernement fidjien

8-11 juillet

Hôtel Sofitel - Fiji Resort and Spa, Denarau Island, Nadi (Fidji)

Séance spéciale n° 3 : Dialogue de haut niveau

Vision et rôle de la gouvernance politique dans l'intégration de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique

Introduction

L'Océanie est une région particulièrement exposée aux catastrophes naturelles. Les États et Territoires insulaires océaniques abritent des populations peu nombreuses, éclatées sur une vaste surface océanique, où se concentre une grande partie des catastrophes touchant notre planète. Les pays océaniques sont en proie à un large éventail d'aléas naturels d'origine géologique et météorologique, les cyclones tropicaux étant la principale cause de catastrophe dans la région.

Dans le Pacifique, une catastrophe, aussi petite soit-elle, peut avoir de sérieuses incidences sur les populations, plomber les capacités nationales et locales et freiner le développement. Si l'on s'intéresse au bilan économique annuel des catastrophes, huit pays océaniques figurent parmi les vingt pays du monde enregistrant les plus lourdes pertes annuelles occasionnées par des catastrophes, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Dans certains États et Territoires insulaires océaniques, ces pertes annuelles dépassent même le PIB.

Par ailleurs, les effets néfastes du changement climatique sont de plus en plus palpables dans les pays océaniques, contraints d'investir l'équivalent d'une grosse part de leur PIB dans des stratégies d'adaptation¹. Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes devraient encore gagner en intensité et en fréquence dans le Pacifique sous l'effet du réchauffement de la planète^{2,3}. La relative petite taille des nations océaniques, leur isolement et leur nature archipélagique expliquent en grande partie leur vulnérabilité au changement climatique et aux catastrophes⁴.

Bien que les volets gestion des risques de catastrophe (GRC) et action climatique procèdent d'intérêts bien distincts, ils se recoupent en de nombreux points, qu'il s'agisse des facteurs climat et météorologie ou encore des outils utilisés pour suivre, analyser et gérer leurs effets néfastes. Aussi est-il logique de considérer ces volets de travail et de les mettre en œuvre de façon systématique et intégrée. Par exemple, les évaluations des risques, les systèmes de gestion des inondations et la mise en application d'un code de la construction contribuent aux objectifs stratégiques fixés pour les deux volets.

L'expérience acquise dans la réduction des risques de catastrophe peut grandement contribuer à l'adaptation au changement climatique. On peut ainsi exploiter les politiques générales et les approches institutionnelles déjà en place, ainsi que les méthodes et outils techniques conçus dans ce cadre, notamment les plateformes nationales multipartites, les réseaux techniques et les

¹ Principaux messages de la délégation du Pacifique à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2011.

² Hay, J. and Mimura, N. 2010. The changing nature of extreme weather and climate events: risks to sustainable development.

³ Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation in the Pacific: An Institutional and Policy Analysis, ONU/SIPC et PNUD 2012.

⁴ MacLellan, N. 2011. Policy Brief - Turning the Tide: Improving Access to Climate Financing in the Pacific Islands.

démarches fondées sur la participation des populations locales. Inversement, nombre des approches actuellement développées en vue de l'adaptation au changement climatique – évaluation de la vulnérabilité, planification sectorielle et nationale, renforcement des capacités et stratégies d'intervention – contribuent directement à la réduction des risques de catastrophe.

La GRC et l'action climatique (adaptation/atténuation) poursuivent un but commun : réduire la vulnérabilité des sociétés aux aléas en améliorant leur capacité d'anticipation, de résistance, de préparation, d'intervention et de relèvement face aux impacts des catastrophes. Parce qu'elles combinent les capacités nationales et régionales disponibles, les approches intégrées sont plus efficaces pour réduire les risques pesant sur le développement durable national et découlant de multiples aléas et phénomènes, qu'ils soient liés au climat ou à des facteurs géophysiques, d'apparition lente ou soudaine.

Conscients qu'ils disposent de capacités limitées et finies pour répondre à des menaces grandissantes, les États et Territoires insulaires océaniques ont décidé de davantage coordonner les politiques, programmes et activités en rapport avec la GRC et le changement climatique. Au niveau national, la plupart des nations océaniques ont opté soit pour une planification stratégique intégrée de la GRC et de l'action climatique, soit pour la mise en œuvre de programmes ou de dispositifs institutionnels de gouvernance communs. Afin de porter cet effort de coordination au niveau régional, les pays océaniques ont décidé, en 2011, d'appuyer l'élaboration d'ici à 2015 d'une stratégie régionale intégrée de gestion des risques de catastrophe et d'action climatique pour le Pacifique, qui viendra prendre le relais du Cadre d'action océanique pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes 2005-2015 et du Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015.

Ce document intégré couvrira autant les risques liés aux catastrophes que les risques climatiques et constituera un cadre de référence pour guider les investissements dans des actions visant à réduire la vulnérabilité des pays océaniques face à un large éventail d'aléas naturels, générateurs de catastrophes aussi bien lentes que soudaines. Tous s'accordent pour dire qu'une véritable coordination régionale contribuera aux efforts d'intégration aux échelons national et infranational.

Lors des consultations nationales et régionales sur les cadres d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe et l'action climatique dans le Pacifique, les parties prenantes ont surtout mis l'accent sur la nécessité de concilier gouvernance politique, leadership, redevabilité et adhésion au niveau régional, national et infranational, pour une mise en œuvre réussie de la stratégie intégrée.

La stratégie ne pourra voir le jour sans une véritable action engagée des politiques en faveur de son élaboration et de sa mise en œuvre aux échelons régional, national et infranational.

Objet

Le Dialogue de haut niveau permet aux principaux décideurs de s'associer au processus, de faire part de leurs avis et de leur expérience concernant les avantages et les écueils d'une stratégie commune dans le Pacifique, et de définir les moyens d'améliorer les interventions conjointes de GRC et d'adaptation en vue d'en maximiser les retombées pour les populations locales. C'est aussi l'occasion d'examiner la façon dont les dirigeants politiques peuvent piloter et renforcer les démarches d'intégration aux niveaux national et régional.

Débat

Le débat portera sur le rôle que doivent jouer les principaux décideurs pour orienter et faire aboutir le processus d'intégration aux échelons régional, national, infranational et local, de façon à faire appliquer des mesures concrètes sur le terrain et à en recueillir les fruits.

Résultats escomptés

- La séance permet aux décideurs d'appréhender les différentes façons de diriger et de soutenir l'intégration de l'action climatique et de la GRC à l'échelon national.
- Les étapes préconisées dans la feuille de route sont présentées aux décideurs, et ces derniers sont invités à orienter l'élaboration de la stratégie ou à y contribuer.
- Les principales contraintes et possibilités d'action sont définies dans l'optique d'une intégration réussie de la GRC et de l'action climatique à tous les niveaux (régional, national, infranational et local) dans la région, et le rôle des pouvoirs publics aux échelons national et local est parfaitement compris.

Organisation des travaux

La séance se présente sous la forme d'un débat d'experts, suivi de questions-réponses.

- Animatrice : Mme Margareta Wahlstrom, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe

Experts

- Ministres (finances, planification, environnement, intérieur, etc.) des Tonga, des Îles Cook, des Îles Marshall et de Vanuatu
- Mme Connie Hedegaard, Commissaire européenne chargée de l'action pour le climat
- M. Richard Marles, Secrétaire parlementaire australien pour les affaires étrangères et océaniques

Coordonnateurs de la séance

Jerry Velasquez
 ONU/SIPC
velasquezg@un.org

Mosese Sikivou
 Division SOPAC/CPS
mosese@sopac.org
 Netatua Pelesikoti
 PROE
netatuap@sprep.org